

# Rapport moral – AG 2017 :

2007 – 2017 ... dix ans d'existence. 3650 jours de permanence, 200 résidents accueillis. Nous sommes sans doute à un nouveau tournant. Dans un moment, Michel et Emmanuelle vous diront plus précisément ce que fut l'année 2016 avec ses réussites et ses échecs. Pierre et Antoinette reviendront sur les finances. Après une année 2015 plutôt faste, la création de 2 studios, l'obtention du 1<sup>er</sup> prix national de la Fondation du Crédit Coopératif, nous sommes revenus à des jours plus ordinaires !

Il me paraît important de détailler les points suivants :

1. 2016 : un passage de relais :

Nous vous avons annoncé en juin 2016 le départ probable de Matthieu Contré notre éducateur. A l'issue de ses 6 premières années professionnelles dans le cadre d'Alerpi, il a réussi le concours de Conseiller Pénitentiaire et a rejoint son Centre de Formation, ce dont nous nous félicitons. Le relais n'était pas évident à prendre. Il a été pleinement assumé par Emmanuelle Mayer. Qu'elle soit remerciée ici de sa totale implication dans le suivi des résidents. Elle sait faire preuve d'une grande attention et d'une grande efficacité dans l'appui très concret qu'elle apporte à chacun des résidents.

2. 2016 : une certaine permanence dans l'équipe :

Nous constatons avec soulagement qu'au moment où quelques uns de nos fidèles bénévoles ont dû, souvent pour des raisons de santé, se mettre en retrait, de nouveaux venus ont pris le relais. Ainsi, nos permanences 24 h sur 24 continuent à être assurées sans difficulté majeure, nos deux spécialistes du planning veillant, si besoin est, à battre le rappel. Les tâches matérielles, quant à elles, restent lourdes à assumer. Nous sommes encore trop peu à pouvoir prendre en charge la maintenance de la structure, laquelle est vaste et porte le poids des ans. Lingerie, entretien des locaux, réfection des studios, réparations diverses réclament du temps et des bras. Nous avons fait appel à ARELIA qui assure désormais trois heures hebdomadaires de ménage des espaces communs ainsi que ponctuellement, le nettoyage d'un studio libéré. Ceci, bien sûr, a un coût.

Nous avons évoqué avec vous, l'an dernier, l'accueil d'une famille dans un appartement rénové au 2<sup>ème</sup> étage à St Camille. Moyennant une réduction substantielle du loyer, Dzevad assure, depuis un an, les permanences du samedi et du dimanche au soir. Il effectue cette tâche avec constance et seconde efficacement l'équipe qui assure les nuits.

3. 2016 : un fléchissement des aides :

Nous savons pouvoir compter sur l'aide régulière et conséquente de nos donateurs particuliers. Si, pendant plusieurs années leur nombre était constant, il a fléchi en 2016 passant d'une centaine à 75. Il s'avère que le bouche à oreille est important pour faire connaître ALERPI. Pour ce faire, l'outil sur lequel nous pouvons nous appuyer, le triptyque élaboré à nos débuts est en cours d'actualisation. Nous veillerons à le diffuser plus largement autour de nous.

Plus préoccupante est, sans doute, la baisse de la subvention préfectorale au titre du FIPD (Fonds de prévention de la délinquance) en 2016 et sa suppression en 2017. Cela constitue pour nous un coup dur. Michel et Pierre auront l'occasion de revenir sur ce point.

#### 4. Les fondements de notre action : humanisme et citoyenneté

La situation de personnes complètement démunies à l'issue de leur détention ; le taux important de récidive ... Ces constats effectués en aumônerie de prison par Sœur Pierre et son équipe il y a une quinzaine d'années sous-tendent aujourd'hui encore notre action. La pauvreté des propositions faites par la plupart des candidats aux récentes élections présidentielles nous a, une fois encore, interpellés. Nous sentons bien, simples citoyens, que ce n'est pas en multipliant à l'extrême le nombre de places de prison que l'on trouvera une réponse satisfaisante aux maux de notre société. Hubert de Gabory, Président des maisons d'accueil « L'îlot » déclarait récemment : « Aujourd'hui, 60 % des sortants de prison y retournent dans un délai de 5ans. Il faut se rendre compte que si on réduisait le taux de récidive, ne serait-ce que de moitié, on résoudrait le problème de la surpopulation carcérale. Et surtout, on réconcilierait avec la société plus de 18 000 des 80 000 personnes sortant de prison chaque année. » Il poursuivait : « La récidive ne peut-être combattue que si la peine est complétée par la réinsertion qui doit donc devenir un objectif prioritaire. Pour cela il faut se pencher sur l'après prison. Il s'agit d'organiser le passage de relais entre la justice et la société elle-même. »

Je crois que cette image de « passage de relais » entre la justice et la société illustre bien notre engagement à ALERPI.

#### 5. Des décisions dans le champ politique qui engagent notre avenir :

Dans le difficile développement des alternatives à la prison, l'essentiel des prises de décision relève du politique. Certes modestement et à nos places de citoyens nous avons notre mot à dire. L'Espagne, la Finlande, les Pays Bas ont su trouver des solutions pour désengorger significativement leurs prisons. Nous sommes, sur le plan local, conscients de trois choses :

- Nous savons pouvoir compter sur le regard bienveillant de l'administration pénitentiaire.
- Nous savons aussi que les mesures de placement extérieur sont efficaces.
- Enfin... que l'avenir d'ALERPI dépend aussi de ces choix politiques.  
En fin de peine un placement extérieur coûte à la société 5 fois moins cher qu'un maintien en détention. Ces chiffres devraient suffire à justifier des structures comme la nôtre.

Ces décisions nous engagent donc :

Il va de soi que si demain l'orientation se porte sur le tout carcéral, nous n'aurons plus notre petite place dans le dispositif.

Michel et Pierre suivent, comme le lait sur le feu, la moyenne des accueils de placements extérieurs chaque mois. Pierre reviendra très concrètement sur ce point tout à l'heure. Nous sommes passés d'une moyenne de 3 PE en 2015 à une moyenne de 4,7 en 2016. Nous ne sommes pas du tout sûrs que cette moyenne se confirme en 2017. Au regard de la situation au 1<sup>er</sup> semestre 2017, nous n'en prenons pas le chemin.

#### 6. Les résidents accueillis en 2016 :

Je laisse Michel et Emmanuelle vous donner des informations précises sur ce point dans le rapport d'activité. Je ferai simplement quelques constats relatifs aux 22 personnes accueillies :

- Le maintien dans la structure prévu pour 6 mois, s'il reste un repère, a été prolongé pour 3 d'entre eux. Nous veillons bien sûr, dans toute la mesure du possible à ce que le relais au moment de la sortie soit constructif.
- Tous ceux qui ont conservé un ancrage familial, même ténue, ont bien sûr plus de facilité à rebondir.
- La profonde solitude dans laquelle certains sont plongés les accable bien souvent.
- Pour l'équipe des bénévoles, il est toujours douloureux de vivre le retour en détention d'un accueilli.
- Les formations AFPA nous paraissent être proposées de manière plus systématique que par le passé.
- Rares sont les résidents habitués à vivre dans des conditions d'hygiène correctes. Une minorité laisse son studio en bon état au moment du départ. La tâche à la charge de nos bénévoles est souvent ingrate.
- Il est toujours difficile pour nous d'obtenir le respect de l'interdiction de fumer dans les studios même si nous n'hésitons pas à donner un avertissement dans ce cas.
- Léna, stagiaire durant 9 mois dans nos murs, a secondé Emmanuelle pour élargir la palette des propositions culturelles et sportives proposées aux résidents.

Notons aussi que sur ces 22 résidents, 6 ont continué à fréquenter la structure après leur départ. Certains pour simplement conserver un contact, d'autres pour solliciter un soutien auprès d'Emmanuelle.

#### 7. Les points d'achoppement :

- La sécurité incendie dans la structure : ce point nous préoccupe sérieusement. Une mise à jour des dispositifs est nécessaire. Un dossier complet réalisé par l'entremise d'un cabinet d'expertise a été déposé en mairie en décembre. Nous n'avons toujours pas de réponse de la Mairie de Metz à ce jour.
- Le studio de transit destiné à permettre un accueil provisoire en cas de nécessité : c'était un des projets évoqué l'an dernier. Nous n'avons pas obtenu d'aide au financement pour le moment. Une nouvelle démarche est actuellement faite auprès de la Fondation de France.

8. Les renouvellements au bureau et au CA :

Le bureau actuel arrive à l'issue de son mandat de 3 ans. Philippe Aubrun souhaite passer le relais au niveau du secrétariat. Qu'il soit ici chaleureusement remercié pour toute l'énergie et la compétence mises à assumer cette tâche depuis 8 ans ! Nous reviendrons tout à l'heure sur la constitution du CA et du bureau.

9. En conclusion provisoire :

Vous l'avez compris, nous sommes partagés entre inquiétude et espoir. Inquiétude lorsque nous constatons que le Fonds de Prévention de la Délinquance et la Préfecture nous refusent leur aide. L'extrême faiblesse du subventionnement public fragilise notre engagement. Nous constatons la quasi transparence de notre action aux yeux des élus.

Espoir, car nous restons convaincus que cette passerelle justice société évoquée plus haut est la condition d'une meilleure efficacité dans la prévention de la récidive. Et que le travail d'équipe assumé quotidiennement à ALERPI est un maillon de ce relais.

Pierre a trouvé un bon slogan à mettre en exergue dans notre prochain triptyque :  
**« Un autre regard...une autre chance... »**

Merci de votre attention bienveillante.

Metz, le 15/06/2017

J.Sidobre